



Nouméa, le 17 avril 2020

Réunion du 17 avril

Le gouvernement a réuni les organisations patronales, les syndicats de salariés, les chambres consulaires et certains syndicats professionnels ce matin à 11 h 00, en présence de Christopher GYGES.

L'objectif d'aujourd'hui est de faire un point sur la reprise dès lundi, les participants sont invités à poser leurs questions :

Dans le cadre d'un déplacement de salariés étrangers qui viendraient dans le cadre d'un marché, qui payent la quatorzaine : cela devrait être à la charge de l'entreprise qui les fait venir. Mais les arbitrages ne sont pas encore faits et la question est de savoir ce qu'est un besoin impérieux qui leur permettraient de venir en NC. Il est demandé d'avoir un point relais unique sur cette notion de besoin impérieux.

Sur les délais de paiement des collectivités : l'inter-patronale a adressé ce matin un courrier sollicitant que les paiements soient faits dans les délais.

Le gouvernement admet des problèmes de trésorerie et travaille à accélérer la Dailly inversée évoquée dans la loi de soutien.

Sur les délais de paiement des entreprises : L'autorité de la concurrence regarde de près les délais de paiement des entreprises. Il est rappelé la volonté de modifier la réglementation actuelle pour s'approcher de celle de la métropole qui est plus souple. Le gouvernement échangera avec l'autorité de la concurrence sur ce sujet.

Paiement des fournisseurs : Le membre du gouvernement rappelle par ailleurs la nécessité de payer ses fournisseurs, notamment en utilisant le PGE et nous demande de s'en faire le relais.

Aide à l'aérien : Un fond de 20 milliards d'Euro a été mis en place en métropole pour aider les compagnies aériennes, il conviendrait que le gouvernement se rapproche de l'Etat pour sa compagnie locale.

Sur les masques et autres produits d'hygiène : le gouvernement va les mettre à taux 0 pour la TGC par arrêté mardi prochain. Sur les droits de douanes, ils seraient exonérés directement auprès des grossistes en matériels médicaux et des établissements hospitaliers, seules dérogations possibles à la loi actuellement existante.

Les masques qui sont arrivés, sont essentiellement des FFP2 mais à destination des professionnels de santé.

Un arrêté va être pris pour expliquer ce à quoi servent les masques et les quelques professions qui sont concernés par le port du masques (kiné, coiffeurs, esthétique...)

Un calendrier du fret cargo est demandé par les entreprises.

Plateforme pour mise en relation des entreprises fournisseurs de moyens de protection et les entreprises qui manifestent leur besoin. Le gouvernement est d'accord sur l'idée et va voir ce qu'il est possible de faire dès la semaine prochaine.

Sur le fret : Quelques problèmes sont notés sur le fret, notamment des problèmes de chargement en métropole, et / ou de gare de fret fermée, alors que ce sont des arrivages de produits frais. Le gouvernement recherche les solutions pour lever ces difficultés.

Congés payés : Les syndicats de salariés s'inquiètent du dialogue social et ne sont pas satisfait du vote par le congrès sur les congés. Le gouvernement précise que chacun devra faire un effort et que même si sur la méthode il convient d'améliorer la concertation, il est lui-même d'accord sur le fond de ce qu'ont voté les élus.

Sur la période de confinement/déconfinement : elle se traite par période de 15 jours où l'on voit au fur et à mesure de l'avancée de la situation.

Les regroupements de 50 personnes maximum : l'arrêté est en cours de préparation et il donnera des précisions.